

## **Compte rendu du conseil de quartier d'Ergué-Armel**

**2 octobre 2025**

**Lieu de la rencontre : Maison des habitants du Braden**

**Horaires : 19h30-22h**

**Nombre de personnes présentes : 17**

**Nombre de personnes excusées : 5**

### **Déroulement de la rencontre**

#### Ordre du jour :

- 1) Appel et validation du précédent compte-rendu du CDQ-EA -Liste des présences, absences, absences excusées (5 minutes)
- 2) Interventions des adjoints et élus de la mairie de Quimper pour présentation des récentes délibérations du conseil municipal concernant Ergué Armel (5 minutes)
- 3) Présentation des événements récents du quartier (Actualités, présence du CDQ-EA sur le marché du Braden, initiatives locales, vie associative, événements, etc.) pouvant faire l'objet d'une communication devant le CDQ-EA (10 minutes)
- 4) Points sur les projets en cours portés par le CDQ-EA : Projet signalétique (5 minutes)
- 5) Projet Valorisation des chemins et curiosités d'Ergué-Armel par Anne (10 minutes)
- 6) Atelier Biodiversité et de sensibilisation par Dominique (5 minutes)
- 7) Méthodologie d'accompagnement des projets et groupe transversal pour le suivi du fonctionnement du CDQ-EA (10 minutes)
- 8) Questions diverses
  - a) Fresque de la démocratie (5 minutes)
  - b) Prochaine campagne élection municipale (5 minutes)
  - c) Arrêté municipal sur les chiens (5 minutes)
  - d) Appel à candidature pour le comité d'animation CDQ-EA (5 minutes)
- 9) Échanges – débats sur les différents points présentés (45 minutes)
- 10) Synthèse et date de la prochaine réunion CDQ-EA (5 minutes)

-----

1)

La réunion démarre par un pot de convivialité afin d'accueillir les nouveaux conseillers.

Un membre du comité d'animation salue les personnes présentes et accueille les nouveaux venus.

Il explique qu'un nouveau format de réunion est mis en place. Les points de l'ordre du jour sont minutés afin de pouvoir passer en revue la totalité des sujets. Cette nouvelle approche a pour finalité de laisser un temps d'échange suffisamment long (40 mns) à la fin de l'exposition des points, afin de permettre aux personnes présentes de participer et ainsi d'avoir du temps pour poser des questions sur les points évoqués et d'échanger des idées. Un bilan sera fait à la fin de la réunion pour savoir si cette solution est satisfaisante ou pas.

Le compte rendu de la précédente réunion : plusieurs points ont été discutés notamment sur :

- le bois de Kéradenec (changement des agrès, arrêté sur les chiens),
- sur l'évocation du fonctionnement du conseil de quartier du 1<sup>er</sup> mandat,
- sur la présentation d'un modèle d'évolution de l'organisation des conseils proposé par un membre du conseil de quartier,
- sur le vote pour la création de l'atelier de biodiversité et de sensibilisation, toujours à démarrer, sur la place St François.

Le compte rendu est approuvé.

2)

Mme Margaux Philippe présente les points relatifs à la commune. Le conseil municipal a lieu dans 15 jours, pas de délibérations pour l'instant. La campagne électorale approchant il n'y aura pas de nouveaux projets.

- Travaux de sécurisation prévus au niveau du rond-point de la mairie annexe (sécurisation pour les piétons, les vélos et les voitures) en gardant le même principe que le rond-point des 7 îles avec l'anneau pour les vélos dans le rond-point. Ce qui permet d'avoir une liaison complète entre ici, vers l'hôpital, et vers le rond-point des 7 îles. A suivre pour le réaménagement total de l'avenue. Le passage à une couleur différente est en discussion mais projet plus onéreux.
- Rencontre avec l'association des Habitants du Braden le 15 octobre ainsi qu'avec l'association du Chemin des Potiers au sujet de la fin du réaménagement du quartier.
- Prochaine tranche de travaux prévue : le haut du Chemin des Potiers pour permettre de créer du stationnement, et un chemin à pied sécurisé pour les habitants.
- Mardi 7 octobre, réunion en mairie annexe sur la mutuelle communale qui sera mise en place à partir de janvier, avec des réunions prévues dans chaque quartier. Les personnes intéressées sont invitées à venir prendre des informations.
- La MPT d'Ergué-Armel organise un banquet solidaire et des concerts samedi 11 octobre toute la journée, de 11h à 22h. Animation avec Jeux, groupes de musique, Force T s'occupe des crêpes, Léo Némen, rock, Lili Abaro en accordéon, Mitsuru Ibi, chant japonais. Tous les

bénéfices reviennent à la MPT Tout le monde est invité à aller faire un tour pour soutenir la MPT.

- Cet après-midi, 2ème comité de pilotage sur le schéma directeur des aménagements sur l'éclairage, qui fait suite à la rencontre les différents quartiers, afin de travailler sur les zones et les endroits qu'on aimerait voir éclairer davantage. L'amplitude horaire de l'éclairage public avec les tons avait été retravaillée. La mairie a reçu un rapport aujourd'hui, qui pourra être envoyé à toutes les personnes désirant le consulter. Cela donne un aperçu très précis de ce qui a été effectué.

3)

L'une des membres du conseil de quartier parle de l'association les Amis du monde diplomatique, dont elle est la correspondante locale. C'est une association qui représente le journal Le Monde Diplomatique. Un partenariat avec la médiathèque a été signé pour l'année 2025-2026 jusqu'au mois d'avril. Le but de cette association est d'organiser des conférences et des cafés diplos, c'est-à-dire des échanges, débats, à partir des articles publiés dans Le Monde Diplomatique. Le premier événement aura lieu mardi prochain, le 7 octobre, à la médiathèque d'Ergué-Armel, sur les forêts, événement inscrit dans le cadre du temps de l'arbre.

[Accès au programme annuel](#)

Mr Hamon évoque le projet de la présence de conseillers de quartier sur le marché du Braden (décision adoptée lors de la précédente réunion). Cette action a été annulée car trop peu de personnes engagées pour assurer la présence sur le stand. Un débat devra avoir lieu sur ce type d'action pour avoir plus de visibilité.

4)

Le projet « signal'éthique » : les données sont instruites. Des visites auront lieu fin octobre et novembre sur chaque quartier, permettant de rendre compte du tracé et de choisir collectivement où seront installées les signalétiques ainsi que leur contenu. À la suite, Mme Pendu-Salaun, agent pilote sur le projet, devra commander le matériel et organiser la pause.

La réalisation devrait se faire début 2026. La date arrêtée pour la visite du tracé d'Ergué Armel est **le 17 novembre de 14h à 16h**. Information envoyée par courriel également.

Toute personne souhaitant s'y inscrire peut contacter le service démocratie de proximité pour : [conseils.quartier@quimper.bzh](mailto:conseils.quartier@quimper.bzh)

Pour les nouveaux conseillers, le projet consiste à identifier des trajets, des trajets pédestres, pour se déplacer d'un point A à un point B. Un travail collectif a été mené pour essayer d'identifier des centres d'intérêt et savoir comment on pouvait aller à pied de la mairie d'Ergué-Armel au centre-

ville. Actuellement, ces trajets ont été identifiés. Ce projet avait pour but de faciliter des liens entre des lieux existants sans signalétique ou très mal identifiés.

Les services de la voirie travaillent pour définir la mise en place concrète de cette organisation.

5)

Anne présente le projet de valorisation des chemins et curiosités d'Ergué-Armel.

Le document de présentation est à retrouver en annexe du compte rendu.

C'est une expérience de travail de groupe très intéressante, dans laquelle chaque personne peut participer. L'ambiance est très sympathique. Plusieurs personnes ont découvert des parties du quartier qu'ils ne connaissaient pas. Quant au budget il n'est pas encore défini mais un accord de principe a été donné par les membres du conseil de quartier pour utiliser en partie ce budget pour certaines actions à mettre en place. Lorsque nous aurons plus de détails à ce propos, le montant sera soumis au vote des membres du conseil de quartier.

Pour rappel aux nouveaux conseillers, un budget de 25 000 euros est disponible pour de l'investissement en lien avec les projets dont on vient de discuter. Il faut savoir que tous les investissements qui seront engagés avant les élections sont normalement garantis. Si des projets en cours nécessitent des engagements, il faut le faire maintenant car ensuite cette disponibilité ne sera pas garantie.

NB : les 25 000 € TTC d'investissement sont valables pour des engagements jusqu'à décembre 2026.

6)

Dominique aborde le projet de la biodiversité et de la sensibilisation. L'idée de départ est de faire d'Ergué-Armel le quartier le plus fleuri de Quimper. En effet, une ville fleurie apporte de la beauté, de l'apaisement et permet l'embellissement des bâtiments, des façades peu entretenues, des maisons, des zones d'activités. Ce fleurissement va également servir la biodiversité à se développer dans les zones urbaines, servir de passerelle écologique aux insectes, à toute la faune qui nous entoure et qui est invisible, car elle n'a pas d'habitat disponible où s'abriter.

L'idée de départ est basée sur le cas de la ville de Chédigny sur Loire qui est parti du fleurissement de quelques maisons jusqu'à l'organisation d'un Festival de la rose aujourd'hui pour redonner un peu de vie à une petite ville triste. L'initiative avait été lancée par le maire il y a environ 25 ans et avait pour but de fleurir les façades de maison avec des rosiers. Le changement de la ville est radical et magnifique.

Il faudrait que le fleurissement soit effectif sur la totalité du territoire de la ville et non seulement concentré sur l'hyper centre et sur les ronds-points.

Le conseil de quartier du Centre-ville de Quimper travaille sur cette idée aussi. Il faut envisager d'associer des associations locales, le service paysage de la ville avec l'obtention de plants via la serre de la ville. Pour l'instant la 1ère idée est le fleurissement pour capter des personnes intéressées. Ensuite la sensibilisation à la biodiversité, aux différentes techniques de jardinage, pourra être

abordée. Si des personnes présentes sont intéressées qu'elles n'hésitent pas à se faire connaître via l'adresse mail : [conseils.quartier@quimper.bzh](mailto:conseils.quartier@quimper.bzh)

7)

Un groupe de travail transversale est en place pour améliorer le fonctionnement du conseil de Quartier. Dominique L. est le référent de ce groupe.

L'ensemble des comités d'animation étaient réunis, mi-septembre pour la présentation d'une proposition d'organisation. La motivation vient du fait qu'une bonne dynamique a été constatée dans tous les conseils de quartier, néanmoins afin que les projets aboutissent et qu'ils soient le mieux accompagnés possible par les services de la Ville tout en respectant le plan de charge de travail des agents, une méthodologie a été proposée.

Dans cette nouvelle méthodologie d'accompagnement des conseils de quartier, le service démocratie participative est la porte d'entrée pour toutes les questions des conseils de quartier et le lien avec les services de la Ville.

Pour éviter une surcharge et de la dispersion, il est proposé de limiter à trois projets simultanés pour les conseils de quartier.

Il y aurait une classification en 2 catégories : projet accompagné, sollicitant les services de la démocratie participative et le projet non accompagné, plus autonome avec moins de sollicitations des services municipaux.

Concrètement cela veut dire que lorsqu'un sujet comme la signalétique entre en phase d'instruction par les services, un nouveau projet peut prendre le relais avec l'accompagnement du service démocratie participative.

Parmi les autres propositions (voir le schéma de fonctionnement en PJ), il faut désigner un référent ou un binôme si possible, et ensuite bâtir le projet en suivant la méthodologie, étude de faisabilité, ... Des outils de reporting seront proposés par le service démocratie participative.

L'exemple du projet de la valorisation des chemins et curiosités du quartier d'Ergué-Armel est éclairant à ce sujet. Une équipe est constituée, travaille sur le projet, va sur le terrain et identifie les actions à mener. Ensuite, il y a une recherche de partenaires éventuels. Puis, le service municipal pilote est identifié avec l'agent référent du projet, pour que sa mise en place avec le service démarre. Une réunion est planifiée tous les 2 mois avec les membres référents et l' élu adjoint de quartier.

Enfin, le conseil de quartier est informé de l'avancement du projet, avec mention dans le compte-rendu.

Les projets connaîtront des phases dans lesquelles ils seront accompagnés et d'autres, opéreront de manière plus autonome. L'important est de garder un contact et un suivi du projet avec le service de démocratie participative et de garder à l'esprit qu'une certaine flexibilité est aussi une composante

importante de ce type de concept. Les conseils de quartier ne sont pas obligés d'avoir 3 chantiers, car l'initiative vient des habitants et des conseillers.

8)

a) Il y a quelques semaines, une fresque de la démocratie a été proposée aux citoyens quimpérois, dans l'esprit de la fresque du climat. C'est un modèle de jeu participatif pour découvrir un sujet. Ici, un groupe de scientifiques a mis au point l'outil « fresque de la démocratie » pour aider les citoyens à mieux connaître le fonctionnement de cette démocratie qui peut paraître en danger sous certains égards. C'est très intéressant, c'est ludique, et très instructif. Une formation a été mise en place et Gaëtane et Marianne qui l'ont suivie, sont prêtes à animer une fresque. Une fresque pourrait être organisée en marge du conseil de quartier, avis aux amateurs. Cette proposition a soulevé un certain nombre de réserves, des documents de présentation sont jointes au compte rendu, le sujet pourra être rediscuté.

b) Pour la campagne des élections municipales, la période préélectorale s'applique à la collectivité et aux élus. Il est demandé d'avoir de la tempérance dans la communication. Pas de lancement de nouveaux projets. Concernant la posture des élus : pour les adjoints de Quimper, ils ont encore le droit d'être présents au conseil de quartier, mais pas de débats politiques, ni nationaux, ni locaux. Pour les membres du comité de quartier, dès qu'il y a un engagement visible dans la campagne électorale, nécessité de se mettre en retrait du conseil de quartier. Campagne officielle début février. Rentrée de janvier va être un moment plus strict pour les membres des conseils de quartier.

c) Arrêté sur les chiens. Lors de la dernière réunion, on avait eu des débats au sujet des chiens en liberté dans le bois de Kéradennec, qui créent de la nuisance pour certaines personnes. Il existe un arrêté municipal qui autorise cette liberté d'être laissé sans laisse pour les chiens dans le bois de Kéradennec. L'arrêté en question date de 2024 mais après vérification par Margaux Philippe, il est incomplet et manque de clarté notamment sur la définition des espaces publics et (le bois de Kéradennec en fait-il partie ?). Le point est laissé ouvert pour vérification auprès du service concerné.

**NB** : la demande de clarification a été soumise au directeur de la Direction de la Tranquillité Publique. Celui-ci précise que le bois de Kéradennec n'est ni un jardin public, ni un parc.

De plus, les périmètres indiqués par l'arrêté en pièce jointe n'indiquent pas le bois de Kéradennec.

Ainsi, la règle qui s'applique au bois est **le code rural et de la pêche maritime** (article L211-23) qui indique que les chiens et les chats peuvent être promenés sans laisse tant qu'ils ne sont pas en divagation (à plus de cent mètres de son propriétaire, hors de portée de voix ou de commande etc. pour les chiens).

Les arrêtés sont à retrouver en pièces jointes du compte rendu.

d) Appel à candidature pour le comité d'animation : le comité d'animation est constitué de 4 personnes. Colette s'est désistée pour des raisons personnelles. Une place est donc ouverte. Si une

personne est intéressée pour reprendre sa place, merci de se faire connaître. Le travail n'est pas chronophage, il s'agit d'organiser les réunions tous les 3 mois.

Contactez le service démocratie de proximité si intéressé.e : [conseils.quartier@quimper.bzh](mailto:conseils.quartier@quimper.bzh)

#### 9) Echange entre les personnes présentes.

a) fresque : jeu sérieux collaboratif, basé sur des données scientifiques avec une équipe pluridisciplinaire dont le but est de sensibiliser au fonctionnement de la démocratie et à la citoyenneté, avec un but ultime qui est peut-être de favoriser l'engagement des gens dans un soutien plus marqué à la vie citoyenne. Accessible à tout le monde avec un esprit d'écoute et d'initiative. Plusieurs questions sont posées sur la composante scientifique et juridique de ce projet, sur le choix du mot fresque, sur l'origine du projet (lancé par l'association Citoyens pour le renouvellement de la démocratie). Le but est de discuter de la démocratie, de se poser des questions et de réfléchir à ce concept, en toute transparence et de manière apolitique.

#### b) Travaux en ville :

- Pont du théâtre Max Jacob : en rénovation, travaux de réseaux en octobre, pose de 2 garde-corps, étanchéité ; l'ouverture est prévue le 19 novembre. Fermé depuis 5 ans
- Théâtre : les travaux ont pris du retard. Inauguration début 2026 plutôt
- Pont Sainte-Catherine : en face des remparts du musée départemental. Fermé depuis le 15 septembre car un raboutage est en cours, procédé technique très professionnel. Travaux sur les réseaux, étanchéité et revêtements. Ouverture prévisionnelle le 10 décembre.
- Pont Saint-François : ré-ouvert. Les revêtements sur les côtés sont à faire.
- ➔ Pour décembre, tous les travaux sur les quais seront terminés. Ainsi que le pôle d'échange multimodal. Fin des travaux et des nuisances occasionnés pour circuler dans le centre-ville.
- Éclairage public : travaux en cours.
- Circulation rue Rodéan : va des quais jusqu'à la rue Aristide Briand. Rue en sens unique, alors qu'auparavant celle-ci était en double sens. Pas de décision officielle à ce jour sur la remise en double sens. Cela devrait être arbitrée prochainement.

c)

Feuille de présence : rappel pour signature avant de partir

Projet signalétique : les personnes intéressées pour participer à la visite des trajets prévue le 17 novembre de 14h à 16h. Gaëtane va envoyer un courriel.

Projet biodiversité : si intéressé envoyer un courriel à Gaëtane à [conseils.quartier@quimper.bzh](mailto:conseils.quartier@quimper.bzh)

Sont joints au compte rendu :

- 2 diapos des fresques + les liens
- Arrêtés municipaux relatifs à la tenue des chiens en laisse
- Le document synthétique de la Valorisation des chemins et du patrimoine

Conclusion :

Le format de la réunion convient à toutes les personnes présentes car il permet de couvrir tous les points et laisse un temps important d'échanges.

Le créneau horaire des prochaines réunions est voté pour démarrer à 19h30 pour terminer à 21h30 ; la réunion pourra être suivie d'un pot de convivialité.

La prochaine réunion des conseils interquartiers est prévue **le jeudi 20 novembre à Dan ar Braz de 20h00 à 22h00** (pour les nouveaux conseillers, c'est une réunion qui réunit les 4 conseils de quartier de la ville).

La réunion est terminée à 21h58.